

Présentation de la formation

THÈME	Pratique de l'ingénierie patrimoniale des chefs d'entreprises Actualisez vos connaissances, développez de nouvelles missions et enrichissez vos compétences
PUBLIC CONCERNE	Cette formation est destinée à un public de : • Conseils en gestion de patrimoine, • Avocats, • Experts comptables, • Notaires, • Banquiers, • Assureurs
FORMAT LIEU DATE	Cette formation est prévue en WEBINAIRE à : • Le 12 mars 2026(de 09H00 à 17H30) • Le 13 mars 2026(de 09H00 à 17H30)
DURÉE	14 heures de formation
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : • 7 heures immobilier (carte T) • 7 heures IAS/DDA • 2 heures IOBSP
INTERVENANT(S)	Cette formation sera animée par : • Stéphane PILLEYRE • Jacques DUHEM
PRÉREQUIS	• Pas de prérequis
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : Thème 1 : Rémunérations anormales du dirigeant : comprendre, qualifier, sécuriser • Identifier les critères permettant de qualifier une rémunération d'anormale sur le plan fiscal et juridique. • Comprendre les conséquences fiscales et les risques de redressement associés aux rémunérations excessives ou injustifiées. Thème 2 : Les mouvements de trésorerie entre sociétés : maîtriser les règles et éviter les déboires juridiques et fiscaux • Maîtriser la réglementation encadrant les prêts entre entreprises et les conventions de trésorerie et identifier les principaux risques fiscaux et contentieux liés aux mouvements de trésorerie intra-groupes. • Analyser les principaux contentieux fiscaux et éviter les erreurs courantes et optimiser la gestion des flux financiers Thème 3 : Evaluation d'entreprise et risques juridiques et fiscaux • Maîtriser les principes d'évaluation et comprendre les différentes méthodes d'évaluation économique • Connaître les règles fiscales en matière d'évaluation • Anticiper les risques de remise en cause de la valorisation par l'administration fiscale et sécuriser les opérations d'évaluation

V2026-01

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 46 rue de Sarliève 63800 CURNON D'Auvergne

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600020 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336

Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

	• Appliquer concrètement les concepts et méthodes étudiés à travers des études de cas Thème 4 : Gestion patrimoniale des titres de participation • Distinguer les titres de participation des titres de placement et comprendre les enjeux fiscaux et patrimoniaux liés à la détention et à la transmission des titres de participation. • Optimiser la gestion des titres en fonction des objectifs du dirigeant et des évolutions réglementaires. • Gérer les implications fiscales de l'IFI et maîtriser les aspects fiscaux de la vente des titres de participation
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00 • Léa LAURAND 06 46 78 02 35
PROGRAMME DE LA FORMATION	THEME 1 : Rémunérations anormales du dirigeant : comprendre, qualifier, sécuriser (3h30) <u>I. Introduction</u> • Le contexte • La gestion comptable de la rémunération • Les éléments constitutifs de la rémunération • Focus sur les managements fees <u>II. La rémunération anormalement haute ou rémunération excessive</u> • Analyse fiscale des dispositions du 1° du 1 de l'article 39 du CGI • Conséquences pour la société • Conséquences pour le dirigeant bénéficiaire de la rémunération excessive • Analyse des commentaires doctrinaux • Panorama du contentieux fiscal des dernières années <u>III. Les avantages occultes</u> • Panorama des situations • Analyse fiscale • Conséquences pour la société • Conséquences pour le dirigeant bénéficiaire d'avantages occultes • Analyse des commentaires doctrinaux • Panorama du contentieux fiscal des dernières années <u>IV. La rémunération anormalement basse</u> • L'absence de rémunération • La rémunération faible • Conséquences pour le dirigeant THEME 2 : Les mouvements de trésorerie entre sociétés : maîtriser les règles et éviter les déboires juridiques et fiscaux (3h30) <u>I. Introduction</u> • Le contexte • Approche juridique, comptable et fiscale des CCA débiteurs • Approche juridique, comptable et fiscale des CCA créditeurs <u>II. La réglementation des prêts entre entreprises</u> • Le monopole des banques ou l'article L511-5 du CoMoFi

V2026-01

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 46 rue de Sarliève 63800 COURNON D'Auvergne

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600020 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336

Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

- Le micro-crédit entre entreprises commerciales ou l'article L511-6 3°bis du CoMoFi
- Le prêt entre entreprises liées ou l'article L511-7 du CoMoFi

III. La convention de trésorerie

- Une condition nécessaire mais pas suffisante
- La forme de la convention de trésorerie
- Le contenu de la convention de trésorerie

IV. Panorama du contentieux fiscal des mouvements de trésorerie entre entreprises

- L'acte anormal de gestion
- La distribution occulte
- La distribution irrégulière

THEME 3 : Evaluation d'entreprise et risques juridiques et fiscaux (3h30)

1. Evaluation des biens et droits

A. Évaluations économiques

- Les fondamentaux de l'évaluation économique
 - Rappel des familles de méthode
 - Critères à prendre en compte dans l'évaluation
 - Evaluation en pleine propriété
- Evaluation des droits démembrés
 - Principes et enjeux
 - Jurisprudences
 - Points de débats encore ouverts
- Décotes
 - Notion et principes des décotes
 - Les critères influençant les décotes (localisation, liquidité, marché)
 - Application des décotes : immobilier, entreprises, droits sociaux

B. Évaluations fiscales

- Les dispositions légales (666, 669 CGI, L 17 LPF, Guide d'évaluation de l'administration fiscale...)
- Focus sur l'évaluation des droits démembrés en matière de DMTG
- Autres applications

C. Les relations avec l'administration fiscale

1. Le contrôle sur valeur
 - Les droits et prérogatives de l'administration
 - Outils utilisés par l'administration
2. Le rescrit valeur
 - Définition et objectifs
 - Le rôle du rescrit dans la sécurisation des opérations
 - Procédures et méthodologie
 - Cas d'application

D. Applications

THEME 4 : Gestion patrimoniale des titres de participation (3h30)

I Définitions

- Titres de participation vs titres de placements
- Analyses juridiques comptables et fiscales
- Retraitements et requalifications

II Fiscalité des résultats

V2026-01

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 46 rue de Sarliève 63800 COURNON D'Auvergne
RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600020 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336
Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

	• Opérations intra-groupes • Régime mère fille • Dépréciation des titres <u>III Vente des titres de participation</u> <u>IV Donation de titres de participation et dispositif Dutreil</u> <u>V IFI et titres de participation</u>
TARIF	930 € HT soit 1116 € TTC (TVA 20%) 880 € HT soit 1056€ TTC (TVA 20%) pour les abonnés FACBOX
MOYENS PÉDAGOGIQUES	En Présentiel : • Le formateur disposera d'un support pédagogique format Powerpoint qui sera projeté sur un tableau lors de la formation. Il disposera également d'un tableau de type « paperboard ». Le formateur pourra projeter son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur). Une salle sera réservée pour accueillir les stagiaires en fonction du nombre d'inscrits. Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple). • Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension.
LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI	En présentiel : • Émargement des apprenants matin et après-midi • Réalisation d'un test final de validation Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final
MODALITÉ D'INSCRIPTION	Deux possibilités : • En ligne sur le site www.fac-associes.com • Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & 46 rue de Sarliève 63800 COURNON D'Auvergne
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Les inscriptions doivent être réalisées à minima 7 jours avant le début de la formation
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentiels sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Léa LAURAND Référente Handicap par mail : ll@fac-associes.com ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.
CONTACTS	Téléphone : 04.63.80.93.47 Mail : contact@fac-associes.com

V2026-01

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 46 rue de Sarliève 63800 COURNON D'Auvergne

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600020 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336

Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Bulletin d'inscription

À retourner à : FAC & Associés 46 rue de Sarliève 63800 COURNON D'Auvergne

Nous vous prions de bien vouloir compléter la page suivante (Analyse du besoin et positionnement) afin de finaliser votre inscription.

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Formation

Thème	Pratique de l'ingénierie patrimoniale des chefs d'entreprises
Date(s) et horaires	- Le 12 mars 2026 (de 09H00 à 17H30) - Le 13 mars 2026 (de 09H00 à 17H30)

Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Montant HT	930 € HT soit 1116 € TTC (TVA 20%) 880 € HT soit 1056 € TTC (TVA 20%) pour les abonnés FACBOX
Mode de règlement	☐ par chèque ☐ par virement bancaire ¹

RIB¹ :

c/Etabl		c/Guichet		n/Compte		C/Rib	
18715		00200		08002701171		77	
Domiciliation						BIC	
CAISSE D'EPARGNE D'Auvergne ET DU LIMOUSIN						CEPAFRPP871	
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)							
FR76	1871	5002	0008	0027	0117	177	

¹ Merci d'indiquer le nom et prénom du participant (ou des participants) dans l'ordre de virement

V2026-01

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 46 rue de Sarliève 63800 Cournon d'Auvergne

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600020 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336

Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Analyse du besoin et positionnement

1. Quels sont les besoins et les objectifs visés par la formation ?

- ☐ *Maîtriser les fondamentaux techniques de la gestion de patrimoine ;*
- ☐ *Approfondir mes connaissances dans la thématique de la formation ;*
- ☐ *Mettre en pratique les connaissances techniques en rendez-vous client ;*
- ☐ *Exploiter les données nécessaires à l'analyse patrimoniale (contrat de mariage, acte de donation, déclaration de succession, contrat d'assurance-vie, déclarations fiscales, régimes fiscaux applicables et leurs conséquences...) ;*
- ☐ *Analyser les questions juridiques et patrimoniales en rapport avec l'environnement des clients ;*
- ☐ *Actualiser mes connaissances et intégrer en rendez-vous client les nouveautés issues de l'actualité juridique, fiscale, sociale et patrimoniale ;*
- ☐ *Autre : à renseigner*

2. Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?

- ☐ *Salarié*
- ☐ *Responsable hiérarchique*
- ☐ *L'Apprenant lui même*

3. Quels sont les effets attendus de la formation ?

- ☐ *Actualiser mes connaissances et les mettre en pratique lors de mes rendez-vous client*
- ☐ *Appliquer mes connaissances lors de la réalisation d'audits patrimoniaux et/ou la proposition de préconisations et/ou de stratégies patrimoniales*
- ☐ *Autre, à renseigner :*

4. Dans quel contexte est survenu ce besoin ?

- ☐ *Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation*
- ☐ *J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue*
- ☐ *Autre, à renseigner :*

5. De quelles connaissances liées à la thématique de formation disposez-vous ?

- ☐ *Je ne dispose pas de connaissances liées à la formation*
- ☐ *Je dispose d'un premier niveau de connaissances : j'ai déjà été formé.e sur le sujet et/ou dans le cadre de mon métier je travaille occasionnellement avec cette thématique*
- ☐ *Je dispose d'un niveau de connaissances approfondi : je suis formé.e régulièrement sur la thématique et/ou dans le cadre de mon métier je travaille régulièrement avec cette thématique*
- ☐ *Autre : à renseigner*

V2026-01

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 46 rue de Sarliève 63800 CURNON D'Auvergne

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600020 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336

Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.